No 48 — 21me ANNEE | Le numéro : 10 centimes | JEUDI 26 AVRIL 1923

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION : IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT :

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES : (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

On demande une
bonne
sachant cuire et tenir un ménage.
S'adresser sous P. 1666 S. à PUBLICITAS, SION.

DISTILLERIE cherche
Représentant
Offres sous Chiffre OF. 9119 Z. à ORELL FUSSLI-ANNONCES, ZURICH. Zürcherhof.

On demande pour le 15 mai
Jeune fille
propre pour ménage soigné. Prière adresser offres à Mme B. Stévenin, entrepren., Morges (Vaud)

On demande dans petit ménage, une
cuisinière
ayant déjà du service. Gage à convenir.
S'adresser sous P. 1594 S. Publicitas, Sion.

Jeune fille
est demandée dans petit hôtel pour aider à l'office et à la cuisine. Offres à l'Hôtel Dent du Midi, Bex.

La Clinique « Villa Sismondi » à Chêne-Bougeries, Genève, cherche
Fille de cuisine
propre et travailleuse contre bons gages. Place à l'année.

On cherche
Chambre meublée
S'adres. au bureau du journal

Vendredi
Colin & Cabillaud
TRUITE du Rhône, le kg. fr. 7.—
OEUFFS frais, la dz. 2.—
ASPERGES DU PAYS
de SEPIBUS FRERES
SION — Téléph. 272

On demnade une bonne
vache
laitière, jusqu'à l'alpage. On la garderait éventuellement pour l'été.
S'adresser à Félix BONDAN, Monforgé sur Sion.

Pommes de terre
de semences provenant des cultures sélectionnées de Niederarnbach.
Printanières : Early rose, Couronne impériale.
Tardives : Industrie (jaune), Von Stengel (blanche).
ASSOCIATION AGRICOLE
SION — Téléph. 140

Rideaux
en tous genres, remis à neuf par la TEINTURERIE MODERNE, Maison Boghi, Sion et Monthey.
Prix défiant toute concurrence.
Exécution rapide.

La chaussure suisse
«TELL»
est de très bonne qualité
Fabrique de chaussures Frauenfeld

Cartes de visites Beau choix
Imprimerie Gessler. Rue de la Dt-Blanche

Importante Maison de Bâle demande dans chaque district du canton du Valais, des
Voyageurs
pour la vente d'un article de ménage breveté. Gain assuré.
Offres à Case postale 9270, SION.

On cherche comme gérant dans important commerce de vins
Commerçant
jeune et actif. (Place d'avenir). Offres de service avec indication de l'âge et prétentions sous chiffre P. 1666 Q. à Publicitas, Bâle.

Foire romande d'automobiles d'occasion
le 28 avril 1923
Rendez-vous des amateurs dès 9 h. matin, au
Grand Garage Majestic
149, Av. de Morges — **LAUSANNE**
Occasions rares — Prix intéressants.
Choix incomparable

Bois de chars
Le soussigné avise le public de Sion et environs qu'il dispose toujours en magasin **50** bois de chars très sec ; des Nos. 11, 12, 13, 14 et 15. Prix réduit vu le grand stock.
A la même adresse, on se charge de toutes **réparations d'automobiles et camions**. Se recommande :
PAUL BAGAINI, charron-carrossier, **Sion**

Pantet & Pfefferlé
Maison Mutti — **SION** — Av. du Midi
Vous trouverez toujours en magasin **Fruits et légumes** des plus variés. Tous les jours : **Asperges du Valais** : 1er choix, fr. 2.40 ; 2me choix, fr. 2.20 ; 3me choix, fr. 2.— le kg. **Pommes de terre** à planter et de table, à frs. 16 les 100 kg. **Poireaux** blanchis à frs. 0.80 le kg. **Fleurs** en vases et coupées sur commande. Se recommandent.
On livre à domicile — Tél. No 70
Expéditions par colis postal contre remboursement.

Faites faire **l'aiguisage de votre coutellerie,** de toutes lames et tranchants, tondeuses, machines à hâcher la viande, outillage spécial, à dresser les plaques et couteaux, machines à rogner, etc. à la
Fabrique de sécateurs et coutellerie
U. LEYAT — SION
Brevet + 81940
Vente de rasoirs, couteaux, ciseaux, tondeuses, etc.
— GARANTIE ABSOLUE —

Palmin
la graisse de coco la plus appréciée

Chaussures garanties extra solides et bon marché

HOMMES, façon militaire, souples, ferrés à soufflets	40-46	frs. 26.50
GARÇONS, même forme	36-39	18.80
DAMES, extra, non ferrés	36-42	19.—
ARTICLES POUR LE DIMANCHE		
HOMMES, Derby, Box, jolie forme, extra solide, double semelles	40-46	25.—
HOMMES, même forme en Boxcalf ext. sol. d. semelle	40-46	27.50
GARÇONS, Derby, Box, double semelle ext. sol.	36-39	23.50
DAMES, Derby, Boxcalf, talon moyen, très jolis	36-42	25.—

Gratis à chaque acheteur je joins une jolie paire de pantoufles pour Dames, jusqu'au 30 avril.
Réparations promptes et soignées
J. WEBER, Chaussures, Expédition, **La Tour de Peilz**, près Vevey.

GRANDE VENTE DE SOCQUES
Socques en boxcalf doublées agneau
No 27-30 : 8.80 ; 31-36 : 9.80 ; 36-42 : 11.80
Socques en box., doublées agneau
No 27-30 : 6.90 ; 31-35 : 7.90 ; 36-42 : 9.80
Socques en croûte, doublées feutre, 40-48 : 9.80
Socques en croûte, non fourrés, 40-48 : 8.80
Socques peau cirée s. 1 forme : 22-25, 1.95, 27-30, 2.75 ; 31-33, 3.25 ; 39-42, 3.75
Sabots mousquetaires, 36-39, 7.25 ; 40-48, 8.50
Bottes socques 40-48, 16.50
Envoi contre remboursement. Franco à partir de Francs 10.—
— Demandez notre catalogue illustré —
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive 1, GENEVE.

CORDAGES
pour BATIMENTS et AGRICULTURE
Cordages pour toutes les industries
Cordages de 1re qual. et d'un travail soigné
C. KISSLING, cordier, **Villeneuve** (Vaud)

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt 4% des Chemins de fer fédéraux 1923 de fr. 120.000.000.-

(3e emprunt d'électrification)

EXTRAIT DU PROSPECTUS :

Prix d'émission : 94½%. **Titres** de frs. 1000.— et 5000.— munis de coupons semestriels aux 15 mai et 15 novembre.
Remboursement : 15 mai 1938 ou éventuellement 15 mai 1933
Cet emprunt, comme les autres emprunts des Chemins de fer fédéraux, est conclu directement par la Confédération Suisse.
Le Conseil fédéral augmentera éventuellement le montant de l'emprunt jusqu'à fr. 200,000,000.— au maximum.

BERNE, le 23 avril 1923.

Le Département fédéral des finances :
J. MUSY.

Le Département fédéral des finances s'est réservé sur cet emprunt une somme de fr. 20,000,000.— pour ses propres besoins (placements pour les fonds spéciaux de la Confédération Suisse, etc.) Le solde a été pris ferme par le **Cartel des Banques Suisses** et l'**Union des Banques Cantonales Suisses** qui l'offrent en **souscription publique** du **24 au 30 avril 1923**. Les domiciles de souscription figurent sur le prospectus qui peut être obtenu auprès de toutes les banques et maisons de banque. La répartition des titres attribués aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. La **libération des titres attribués devra avoir lieu du 4 au 31 mai 1923, sous décompte des intérêts au 15 mai 1923, à 4% l'an**. Lors de la libération, les souscripteurs recevront, sur demande, un bon de livraison qui sera échangé à partir du 15 mai 1923 au plus tard contre les titres définitifs.

Berne, Genève, Zurich, Bâle, St-Gall, Bellinzone, Liestal et Fribourg, le 23 avril 1923.

Le Cartel des Banques Suisses. — **L'Union des Banques Cantonales Suisses.**

Soumission de travaux

Les travaux suivants pour la construction de :
2 chalets d'habitation à Montana,
1 chalet d'habitation à St-Pierre des Clages.
sont mis au concours

Terrassements et maçonnerie, couverture et ferblanterie, gypserie et peinture, installations sanitaires, installations électriques, fumisterie, pose de planelles, ainsi que le transport des bois et de la menuiserie de la gare C. F. F. aux bâtiments. Pour les chalets de Montana, la couverture est prévue en tôle et en ardoises pour celui de Sion.

Les formulaires de soumission sont envoyés contre remise de **1 Fr. en timbres postes pour chaque formulaire** et sont à retourner **jusqu'au 4 Mai 1923**. Chacun des Chalets fait l'objet d'une soumission séparée.

S'adresser à : **Alex, WINKLER fils, Fabrique de Chalets, à Fribourg.**

Pourquoi frotter et écurer avec autant de peine? Une poignée de KRISIT exauce tous vos souhaits, le carrelage, la vaisselle, la baignoire, le potager, etc., deviennent resplendissants.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure de dépuratif-laxatif
Salsepareille Model
En bouteilles de **5** fr., **7** fr. **50** et **12** fr., A SION : Pharmacie DARBELLAY
Pharmacie Centrale **Madlener-Gavin.**, rue du Mont-Blanc, 9, **GENEVE**.

On demande plusieurs filles d'office, de lingerie, de cuisine. Places de saison et à l'année. **Bureau Ruchet**, 11, Place St-François, Lausanne. Téléph. 36.74.

A vendre
d'occasion, faute d'emploi, une MACHINE A COUDRE.
S'adres. au bureau du journal

A vendre
d'occasion gros coffre à grains.
S'adresser au bureau du journal.

Photographie
Grand choix de plaques, papiers, films en rouleaux
pour tous les appareils
Films portrait, films radiographiques, cartes postales.
Nouveaux prix-courants gratuits
A. Schnell, 9, Place St-François, **Lausanne**

VIANDE BON MARCHE

BOUILLI, avec os, le kg. fr.	**1.20**
ROTI, sans os	**2.—**
SAUCISSES et saucissons	**2,50**
VIANDE FUMEE, sans os	**1.90**
SALAMIS,	**3.50**

Demi-port payé
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, **Lausanne** H. Verrey

LA GENEVOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
— Fondée en 1872 —

Conditions les plus libérales et Sécurité absolue

Polices mondiales dès le début, sans surprime
Couverture gratuite du risque d'aviation pour passagers.
Participation aux bénéfices déjà après deux ans, et en outre répartition extraordinaire triennale dès la sixième année
Garanties : L'excellente situation financière de LA GENEVOISE est prouvée par le fait que la Compagnie dispose de **Fr. 122.-** pour chaque Fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.

MARCEL CHOLLET, Agent général, Martigny-Ville ;
BANQUE de RIEDMATTEN, SION.

Grandes Loteries
pour les **Eglises Valaisannes**
autorisées par le Conseil d'Etat
Prochain tirage
4 Juillet

GROS LOTS
Fr. 30.000.—
Fr. 25.000.—
Fr. 20.000.—
Fr. 5.000.—
Fr. 1.000.—
Fr. 500.— etc.
au total en espèces
Fr. 455,000.—

Achetez un groupe de 20 billets = **Fr. 20.-** des Loteries des Eglises Valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez dans le cas le plus heureux gagner jusqu'à **Fr. 80,000.—** ou une série de 10 billets pour 2 tirages, à résultat immédiat, fr. **10.—** ; enveloppe de 2 billets fr. **2.—**.

Un gagnant garanti par série
Résultat immédiat

A la Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A. Genève

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer sous enveloppe
Veuillez me faire parvenir contre remboursement :
..... groupe de 20 billets à Fr. 20.—.
..... série de 10 billets à Fr. 10.—, participant aux 2 tirages à résultat immédiat.
..... enveloppes de 2 billets = Fr. 2.— et listes de tirage.

Adresse exacte : .....

Le **„Journal & Feuille d'Avis du Valais"** qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Le rôle de la France

(Correspondance particulière)

La France, a dit un illustre penseur, est un vaisseau dont l'Europe est le port, et qui a ses ancres dans toutes les mers. Le même philosophe s'est écrié: « Tant qu'un peu de sang français subsistera, la justice aura sur la terre un soldat armé ».

Que la France est difficile à juger et que le fond doit cependant en être béni! Voilà cinq siècles, depuis le séjour des papes à Avignon, jusqu'à la révolution de 1789, que ce pays est travaillé de ferments irréligieux; le gallicanisme, le calvinisme, le jansénisme, le cartésianisme, le rationalisme y ont mêlé, l'un après l'autre et tous ensemble, leurs cendres chaudes, et cependant, rien n'a pu extirper la racine catholique ou la dessécher. Le son que me rend la France est le son d'un peuple qui marche vers Dieu par des chemins couverts et détournés; mais le chemin se redresse et l'emporte. S'il a encore besoin d'une grande leçon, Dieu la lui donnera. Les catholiques peut-être n'en ont pas moins besoin que les autres.»

Voilà plus de soixante ans que le Grand Lacordaire écrivait ce qu'on vient de lire, et que les faits sont venus confirmer depuis.

Soixante-dix a été une leçon terrible, qui a réveillé la France de sa torpeur religieuse, lui a montré le danger qui la menaçait, et l'a préparée à cette autre leçon de 1914, qui ne fut pas pour elle, mais pour l'orgueilleuse Germanie rêvant d'hégémonie mondiale.

La France a montré, dans cette circonstance mémorable, sa force et sa vitalité, son courage et son énergie, toutes les sublimes vertus qui créent le dévouement et l'héroïsme, qui font un peuple grand devant Dieu et devant les hommes.

Aujourd'hui, vainqueur d'une cause criminelle, d'une lâche et perfide agression, meurtrie au plus profond de sa chair, mais toujours debout et prête aux plus grands sacrifices, elle réclame à son déloyal ennemi la rançon de ses crimes, la réparation des ravages sans nom commis sur son territoire par les nouvelles hordes d'un nouvel Attila.

Mais Attila a fui lâchement, il se prélasse honteusement dans son « fromage de Hollande », tandis que celui que l'histoire appelle « le boucher de Verdun », l'inepte Kronprinz, se terre dans un autre coin du pays qui possède le triste honneur de les héberger.

Aussi déloyal dans les affaires que dans la guerre, le gouvernement du Reich refuse de « payer la casse », de remplir les engagements qu'il a signés au traité de Versailles, alors que les troupes impériales, éruisées et rendues à merci, demandèrent avec grâce l'armistice, sans condition, plutôt que de voir les alliés les battre à plate couture et marcher « nach Berlin ».

Ne pouvant se faire payer, alors que les populations envahies et ravagées souffrent noblement leur détresse, la France, usant d'un incontestable droit, alla occuper la Ruhr, comme droit de gage, et pour se payer elle-même des milliards dûs par un débiteur malhonnête et récalcitrant. Tels sont les faits dans toute leur brutale franchise, et ceux qui osent condamner la France d'avoir eu recours au seul moyen qu'elle possédait d'obtenir de justes réparations, n'ont assurément aucune notion de l'honneur, du droit et de la justice.

L'occupation de la Ruhr est une œuvre hautement morale; la France, en l'accomplissant, affirme énergiquement un principe fondamental de la morale chrétienne et de l'ordre social: paie tes dettes; répare, envers autrui, le tort que tu lui as fait.

Admettons qu'un petit pays comme le nôtre, se trouve dans les conditions de la France vis à vis de l'Allemagne; que ferions-nous, pour nous faire rendre justice? Rien! nous nous déclarerions impuissants, ce serait la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Le rôle de la France n'est donc pas seulement de se faire payer d'une somme due et réconnue, mais aussi de créer un précédent, d'établir un principe immuable, principe de justice et d'équité, qui ne doit pas s'appliquer seulement aux petits, mais surtout aux grands, aux superbes, aux orgueilleux.

La France, dans la Ruhr, travaille pour le monde entier, de même que sur les champs de bataille où elle a versé son sang avec une incomparable grandeur, elle a travaillé pour la civilisation mondiale, menacée par le militarisme prussien, la mégalomanie d'un désiquilibré ou d'un histrion.

Oui, le rôle de la France dans le monde en général et dans la Ruhr en particulier est grand, noble, juste, il ne cache aucune idée de conquête, comme certains adversaires déloyaux l'ont insinué; le jour où l'Allemagne remplira ses engagements, les troupes françaises quitteront les bords du Rhin et la France, la première à désirer la paix et la prospérité de l'Europe, ne demandera pas mieux que de reprendre, avec l'ennemi d'aujourd'hui, des relations d'affaires qui peuvent être utiles à tous.

Moins beau, par contre, est le rôle de l'Angleterre. L'alliée de hier, qui a perdu plus d'un million d'hommes sur les champs de bataille, fausse compagnie à la France et semble vouloir faire le jeu de l'Allemagne. La locution « la perfide Albion n'est donc pas un vain mot. Lloyd George, Bonar Law et consorts, ces diplomates retors seraient-ils déjà jaloux de l'ancienne rivale! Quand on a sur les bras des affaires aussi épineuses que celle d'Angora, aussi menaçantes que celle des Indes, aussi tristes et injustes que celle de l'Irlande, il ne faut pas faire des griefs à la France d'occuper la Ruhr, où elle va tirer les marrons du feu, pour elle, et.... pour messieurs les Anglais.

SUISSE

† Eugène Huber

Le professeur Eugène Huber, promoteur du nouveau code civil suisse, est mort lundi, à Berne. Il était né en 1849. Après avoir fait de fortes études, il enseigne à la Faculté de droit à Bâle dès 1880. De 1886 à 1893, Huber fait paraître un ouvrage en 4 volumes: « Système et historie du droit privé en Suisse.» En 1888, il part pour Halle. En 1892, il est rappelé à Berne où l'Université lui offre une chaire importante. Les publications se multiplient sous sa plume.

Il fait des conférences, les unes destinées aux juristes, les autres plus spécialement dédiées au grand public que le savant entendait initier à certains problèmes du droit.

Son nom restera attaché au Code civil suisse, ouvrage monumental à l'élaboration duquel il voua son temps et sa grande intelligence.

La mort de ce grand juriste sera ressentie par le pays tout entier.

Au Conseil national

On devait s'entretenir de la correction du canal Stockalper, mais il paraît que la commission n'est pas prête. Il faut donc s'engager de nouveau dans le maquis juridique, à l'endroit particulièrement touffu qui porte le titre peu attrayant de « modification et complément de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite ».

Circulation des automobiles

Les cantons suivants: Bâle-Ville, Fribourg, Valais, Tessin, Uri, Appenzell Int., et Nidwald n'ont pas édicté de restriction à la circulation des automobiles, les dimanche.

Les cantons de Genève, Vaud, Schaffhouse, Soleure, Berne et Neuchâtel les ont levées.

Les cantons d'Argovie, de Lucerne, de Thurgovie, de St-Gall, de Zoug, de Schwytz, de Bâle-Campagne, d'Obwald, de Zurich n'ont pas encore pris de décision définitive à ce sujet. En ce qui concerne le canton d'Appenzell, Rh. Ex., le Grand Conseil a ordonné l'interdiction de circulation le dimanche du 1er mai au 30 septembre de 13 h. à 17 h. Dans les cantons de Glaris et des Grisons, des dispositions constitutionnelles s'opposent à la circulation des automobiles le dimanche.

Contre la suppression de la chasse le dimanche

Plus de 400 chasseurs tessinois, représentant 200 communes tessinoises, ont tenu une réunion à Bellinzone à l'effet de discuter la question de la suppression dominicale de la chasse, proposée par la commission du Conseil national.

MM. Musca, Maggini, Dollfus, Orgiati, conseillers nationaux, de Riva et Bertoni, conseillers aux Etats, ont envoyé un télégramme d'adhésion. M. Censi, avocat et promoteur du mouvement, dans un discours très applaudi, a critiqué la décision de la commission et exprimé le ferme espoir que les Chambres fédérales n'accepteront pas une proposition si contraire aux traditions tessinoises. L'orateur a recommandé d'observer dans ce mouvement la plus grande dignité.

Si besoin est, une autre grande réunion cantonale sera organisée.

La commémoration de la mort de Davel

Les fêtes de la commémoration du major Davel ont commencé dans le canton de Vaud. Dans chaque paroisse, des cultes d'actions de grâce ont été célébrés, et les écoles se sont réunies. Les autorités cantonales se sont rendues en cortège à la cathédrale où des discours ont été prononcés. Plusieurs milliers de personnes se rendent à Vidy, près de Lausanne, où Davel fut exécuté en 1723.

L'hommage de Berne

Le gouvernement du canton de Berne avait chargé le major Paul de Vallière, de l'état-major général, d'apporter, le 24 avril, au peuple vaudois, le salut fraternel du gouvernement et du peuple bernois qui s'associent à la célébration du deuxième centenaire de la mort du major Davel.

A la délégation du Simplon

La délégation internationale pour les affaires du chemin de fer du Simplon s'est réunie à Berne en session ordinaire de printemps les 18 et 19 avril. A l'ordre du jour figuraient: le rapports de cette administration et des chemins de fer italiens de l'Etat sur les tarifs; enfin, les rapports des C.F.F. et de la commission de vérification sur les comptes de l'année 1921.

Le projet d'horaire entrant en vigueur le 1er juin, pour la durée d'une année, n'a donné lieu à aucune observation importante. Les délégués ont constaté avec satisfaction que l'horaire actuel, en réduisant les battements dans les gares frontières de Domodossola et Vallorbe et en accélérant la marche de certains trains, réalise aussi de nombreuses correspondances qui, aujourd'hui, ne sont pas assurées, surtout à Milan avec Gênes et Bologne et à Brigue avec Berne et Paris par Delle et l'Est français. Ces améliorations se traduisent par une réduction de la durée du trajet de Milan à Paris par Delle et l'Est français ou vice-versa, qui atteint de 3 quarts d'heure à deux heures suivant les trains.

Le compte de construction de la ligne Brigue-Iselle pour 1921, le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes ont été approuvés et seront portés à la connaissance des gouvernements.

Pour terminer, la délégation a pris acte de la mise en service de la deuxième galerie du Simplon, le 16 octobre dernier. Depuis cette date, on marche en double voie de Brigue à Domodossola.

Enfin, elle a appris avec satisfaction que la ligne nouvelle du Centovalli, qui reliera Domodossola à Locarno, sera ouverte à l'exploitation vers le mois de juillet.

La N.S.H. et les zones

On communique de Zurich:

On a déjà indiqué dans quel sens l'assemblée des délégués de la Nouvelle Société helvétique s'est prononcée sur la question de la non-immixtion de la Société des nations, dans les événements de la Ruhr.

En outre, l'assemblée s'est occupée des questions à traiter à la suite du rejet de la convention des zones et, en corrélation avec ce point, de la déclaration du groupe genevois de la N. S. H. déjà communiquée par la presse et relative à la remise de distinctions honorifiques à des citoyens suisses par des autorités étrangères.

La résolution de Genève a été transmise aux différents groupes aux fins d'examen. Le résultat des échanges de vues sur le problème des zones franches a été résumé dans la résolution suivante:

Le Conseil des délégués de la Nouvelle Société helvétique, réuni à Bâle le 15 avril, exprime sa confiance dans le Conseil fédéral. Il émet le vœu: 1. qu'au cours des nouvelles négociations relatives à la question des zones, le Conseil fédéral, respectueux des engagements qu'il a pris par la note du 5 mai 1919, maintienne intégralement les droits de la Confédération sur les petites zones, selon la volonté clairement exprimée par le peuple suisse le 18 février; 2. que le Conseil fédéral n'accepte ni un règlement provisoire de la question par voie de « modus vivendi », ni un compromis portant sur le territoire des petites zones; 3. qu'à défaut d'entente directe entre la France et la Suisse, le Conseil fédéral propose le recours à l'un des organes de la Société des nations et qu'il mette toute son énergie à faire triompher cette solution.

Emprunt 4% des Chemins de fer fédéraux 1923

Dans le but de se procurer avant tout les capitaux nécessaires pour poursuivre le programme d'électrification, les C. F. F. émettent un nouvel emprunt qui portera intérêt à 4% l'an; il est offert en souscription publique aux prix de 94 /2%. Ce rendement s'établit donc, en tenant compte de la durée de l'emprunt, à un peu plus de 4½%., ce qui constitue, en raison de la garantie de premier ordre et du large marché dont jouissent ces titres, une occasion de placement des plus intéressantes. Les souscriptions seront servies jusqu'à concurrence du montant de 800 millions.

Il est superflu d'insister sur le fait que l'exécution de ces travaux d'électrification représente, par les temps de crise actuelle, une œuvre d'une importante nationale indéniable, bien qu'on ne se rende peut-être pas entièrement compte, dans certains milieux, que presque tous les éléments de notre vie économique en bénéficient directement ou indirectement. Il ne s'agit aucunement de travaux de chômage dont l'opportunité et la justification économique pourraient être mises en doute.

Les nouvelles et récentes complications internationales parlent plus que jamais en faveur de la nécessité qu'il y a pour notre pays de se rendre plus indépendant, économiquement parlant, vis-à-vis de l'étranger; l'électrification de notre réseau contribue pour beaucoup, en matière de charbon, à réaliser ce but; aussi, cette œuvre acquiert-elle, à ce point de vue, une valeur toute particulière. Quant au souscripteur, il jouit, à part d'autres avantages, de la satisfaction de pouvoir placer son argent dans un but éminemment national.

Le développement financier des Chemins de fer fédéraux fait naître l'espoir d'arriver à la fin prochaine de la série des années défavorables; en effet, le premier trimestre de 1923 accuse à lui seul un excédent d'exploitation d'environ 21 millions supérieurs à la période correspondante de l'année dernière. Alors que le 1er trimestre 1922 clôturait avec un déficit d'exploitation d'environ 7 millions, le 1er trimestre 1923 accuse par contre un excédent des recettes d'exploitation de 14 millions.

La souscription est ouverte du 24 au 30 avril.

Canton du Valais

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat approuve le compte d'administration de l'Etat pour l'exercice de 1922, bouclant:

En dépenses,	par frs.	11,255,076.87
En recettes,	par »	8,697,619.85
Excédent des dépenses		2,557,457.02

— Il prend acte de la démission de M. Emile Héritier, comme député du district de Sion.

— Il porte les arrêtés ci-après:

1. proclamant M. Adolphe Bruttin, à Sion, député au Grand Conseil, pour le district de Sion;

2. proclamant M. Glassey Lucien, à Nendaz, député au Grand Conseil, pour le district de Conthey.

— Interprétant l'article premier de l'Ordonnance relative à la forme spéciale de l'acte authentique dressé par le teneur des registres de l'impôt de la commune, le Conseil d'Etat estime que dans un acte d'échange d'immeubles, la valeur des immeubles échangés doit s'additionner pour fixer la compétence du teneur des registres à passer de tels actes.

— Le Conseil d'Etat nomme:

M. l'abbé Joseph Dubuis, à Venthône, aumônier chargé de la surveillance et de l'administration du pensionnat de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf;

M. le capitaine Eugène Torrent, à Grône, chef de la section militaire de Grône, Granges et St-Léonard, en remplacement du major Prosper Bétrisey, nommé commandant de l'Arrondissement 6.

— M. Arnold Gentinetta, de Simplon, porteur du diplôme fédéral, est autorisé à pratiquer l'art dentaire dans le Canton.

— Le Conseil d'Etat approuve le projet complémentaire de travaux de défense contre les chutes de pierres et les avalanches à exécuter au lieu dit « Ban de Vence » par la commune de Vollèges, et il alloue à ce projet dont le devis s'élève à frs. 5000.—, une subvention de 10%.

— Il alloue au Département des Travaux publics un crédit supplémentaire de frs. 3,800.— pour réparations majeures à exécuter au pont de Merdenson, dont la reconstruction a été prévue dans le décret du Grand Conseil concernant la réfection de la route de la vallée de Bagnes, entre Sembrancher et Châbles.

Il décide également la consolidation du pont d'Allèves entraînant une dépense de 7000 frs., qui sera portée au budget de l'année prochaine.

— Il se rallie, après examen, au projet d'arrêté fédéral concernant la vaccination contre la variole.

— Il approuve le texte d'une circulaire adressée aux communes du Canton concernant la suppression de la distribution postale le dimanche.

Examens d'apprentis, de banque et de commerce

Ces examens auront lieu à Sion les 16 et 17 mai prochain.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er mai auprès du secrétariat cantonal des apprentissages. (Communiqué).

Aviculture

Dimanche, 22 courant, se sont réunis en assemblée générale annuelle, 30 délégués des cantons appartenant à la Fédération romande d'aviculture. Le Valais y avait trois représentants. Parmi les nombreux objets à l'ordre du jour, qui exigèrent cinq heures de délibérations, figurait la désignation du canton où se tiendrait, en 1924, l'Exposition annuelle d'Aviculture et de Cunniculture de la Fédération romande. Nous apprenons avec plaisir qu'à la quasi unanimité des délégués, le choix s'est porté sur le Valais qui se trouvait en concurrence avec le canton de Neuchâtel et dont les mandataires désignèrent Monthey.

Les piétons jalousent les automobilistes

(Corr.) Vendredi, M. Camille Roduit, employé au magasin de fers de M. Léon Pfefferlé, à Sion, revenait de Martigny, en automobile. En face de la gare de Charrat, au point de croisement de la route cantonale et de celle venant de la gare, deux chevaux que le patron envoyait s'abreuver au bassin voisin, surgirent devant la voiture de M. Roduit. Celui-ci, marchait à une allure de 7 km. à l'heure, heureusement il eut le temps de faire faire un petit écart à sa machine: mais un des chevaux qui se trouva justement contre elle, rua, et c'est par hasard que le conducteur ne reçut pas en plein visage, deux coups de pied de la bête bien ferrée. M Roduit s'étant permis de faire une remontrance à l'envoyer qui avait laissé à l'abandon ses deux coursiers reçut cette peu courtoise réponse: « Si vous n'êtes pas content, vous pouvez aller à pied! » R

Tout le monde n'est pas poli.

Télégraphe et Téléphone

Extention du Service Météorologique

En collaboration avec la station centrale de météorologie à Zurich et pour répondre au vœu émanant des milieux agricoles et sportifs, de touristes, d'hôtels de montagne, etc., l'administration des télégraphes et des téléphones suisses a décidé d'organiser dès le 1er mai prochain un service météorologique spécial.

Ce service permettra à quiconque en fera la demande au bureau de téléphone de sa localité de se renseigner sur les prévisions du temps pour le lendemain.

Ces prévisions seront transmises de Zurich aux bureaux télégraphiques et téléphoniques 2 fois par jour, soit à midi pour les prévisions relatives à la journée du lendemain et à 18 heures pour les prévisions de la journée et de la nuit du lendemain.

Les demandes isolées de renseignements sur les prévisions du temps sont passibles d'une taxe de 20 cts. On pourra en outre s'abonner et recevoir régulièrement à domicile ou par téléphone les deux bulletins météorologiques ou l'un des deux au choix du demandeur. Si les bulletins doivent être portés à domicile, l'abonnement mensuel est fixé à 20 francs pour les deux bulletins ou à frs. 10.— pour l'un des deux; si par contre les bulletins peuvent être transmis téléphoniquement aux intéressés, les prix d'abonnement mensuel sont réduits à 8 francs pour les deux bulletins, ou 4 francs pour l'un des deux.

Cette innovation qui est appelée à rendre, pour un prix modique de grands services à notre agriculture et à nos stations touristiques, fonctionne à titre d'essai du 16 au 30 avril. Pendant cette période d'essai les bulletins sont affichés à midi et à 18 heures au guichet du bureau du télégraphe de Sion. A partir du 1er mai, ils ne seront transmis que pour autant que demande en sera faite par abonnement ou isolément. Les demandes d'abonnement ou autres sont à adresser au bureau du téléphone de la localité qui donnera aussi tous les renseignements complémentaires.

Convois d'enfants Autrichiens

Des nouveaux convois d'enfants autrichiens sont organisés pour la fin de juin. Les personnes disposées à recevoir un de ces enfants, pendant la durée de leur séjour (fin juin à mi-septembre) sont priées de s'inscrire dès maintenant à notre bureau.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion de remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, nous ont encouragés et soutenus dans notre travail, nous les prions de nous conserver leur sympathie et leur appui.

Tous ceux qui ont des parents ou des amis en Autriche, savent que loin de s'améliorer, la situation s'est aggravée cet hiver. Chaque jour, des lettres suppliantes nous font toucher cette détresse et nous montrent la confiance avec laquelle tant de familles espèrent en nous. Nous adressons à tous un pressant appel, en particulier à toutes les mères, les priant de nous aider à trouver des places pour ces petits. Ils nous demandent un peu de bonheur — de faire que, pendant quelques semaines, ils oublient qu'ils ont faim — tous les jours — et depuis si longtemps.

L'année passée, environ 1000 enfants autrichiens ont été hébergés en Suisse, — pendant ce temps, la Hollande en a reçu 8000. La Suisse, qui la première a vu et compris qu'il fallait porter secours à ces enfants, qui a organisé les premiers convois, ne peut se laisser dépasser, elle doit reprendre la place qui est la sienne à la tête de ce mouvement d'amour et de charité.

Les dons, même les plus minimes, sont reçus avec grande reconnaissance, Compte de chèques II/1806. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau: section romande de secours aux enfants autrichiens, 3 avenue du Théâtre, Lausanne. Téléphone 9001.

Chasse et protection des oiseaux

La surveillance exercée en 1922 sur le gibier des districts fermés à la chasse, soit une étendue de 1530 km. carrés, a coûté en tout 180.000 fr. La Confédération a pris à sa charge un tiers de ces frais.

Il ressort d'une manière générale des rapports cantonaux sur la garde des districts francs fédéraux que le retour d'hiver, accompagné d'abondantes chutes de neige, et le printemps tardif que nous avions eus en 1922, n'ont pas été favorables à la multiplication du gibier. Maintes fois aussi, les avalanches, on l'a constaté, ont fait de nombreuses victimes parmi les chamois. Si, dans certains districts francs, le nombre des chamois et des marmottes a augmenté, le gibier a été, en revanche, dans d'autres districts, fortement décimé par un braconnage fréquent.

Le nombre des gallinacées de montagne augmente dans quelques districts, tandis que, dans d'autres, il n'y a pas à cet égard, de progrès sensibles à mentionner. On signale peu de déprédations commises par les animaux de proie, à part celle des aigles royaux et des renards en certains lieux. Les dégâts causés par le gibier sont de faible importance; ils se bornent à ceux que commettent les marmottes dans les alpages et de temps à autre, des chamois s'attaquant à des meules de foin.

Comme chaque année, plusieurs cantons ont reçu l'autorisation de laisser abattre de vieux chamois mâles et des chamois femelles stériles dans les districts francs fédéraux.

Il a été délivré des permis d'entrée pour l'importation de 490 oiseaux appartenant aux espèces protégées par la Confédération, destinés à être gardés en cage ou dans des volières. La treizième livraison de la publication « Les oiseaux de la Suisse » a été enfin achevée et publiée au cours de 1922. Le département de l'Intérieur a pris les mesures nécessaires pour hâter la fin de cette publication, qui traîne en longueur, en l'abrégeant notablement.

Chronique sédunoise

Hôpital et Clinique

On nous écrit:

Sous ce titre « Hôpital régional » un correspondant, qui signe S., écrit à un journal sédunois, dans le but d'encourager les populations de Sion, Hérens et Conthey, à verser le reste de leurs économies pour la construction d'un hôpital ou la réparation de l'hôpital bourgeoisial existant.

Nous ne voyons pas la nécessité, par ces temps de crise, de traîner les derniers sous des agriculteurs de la région attendu qu'il existe à Sion un établissement connu sous le nom de « Clinique du Dr Germanier », qui répond aux exigences de l'hygiène et de la chirurgie modernes et qui hospitalise les pauvres comme les riches à des conditions très modestes.

En effet, un malade est entretenu et logé à la Clinique Germanier pour la modique somme de 6 fr. par jour. Quel est l'établissement qui travaille à meilleur compte?

L'hôpital actuel n'est plus une maison moderne, certes, mais il peut tout de même, tel qu'il est, rendre encore des services appréciables à nos populations. B.

Du Rhône au Rhin

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin tiendra sa prochaine assemblée générale à Sion, le 24 mai, sous la présidence de M. Balmer.

LETTRE OUVERTE

A Monsieur Kuntschen,

Président de la Ville de Sion

MM. les membres du Tribunal cantonal ont-ils enfin pris domicile à Sion, et y paient-ils leurs impôts comme le veut expressément la loi? (Art. 27 du Règlement d'exécution du Code

de procédure civile, du 20 août 1919, signé Marclay, président du Tribunal; Pellissier, président du Grand Conseil; Troillet, président du Conseil d'Etat).

Si non, quelles mesures avez-vous prises pour faire cesser cet état de choses créé par ceux qui prétendent juger les autres (art. 131 C. P.) et qui escamotent à la Ville, de 8 à 10,000 frs. d'imptôs par an depuis bientôt trois ans?

Et n'avez-vous pas peur, ainsi que tout votre Conseil, d'en paraître les complaisants complices et d'en être responsable envers vos administrés?

Voilà autant de questions que j'aurais l'honneur de vous adresser en notre assemblée primaire du 28 courant.

N'oublions pas que cette obligation légale de domicile à Sion est « d'ordre public » et que la législature l'a édictée à bon escient, pour mettre fin à ces tristes abus d'arrêts pitoyables rendus au pied levé par MM. du Tribunal, trop pressés de rentrer chez eux pour rejoindre leurs penates et s'épargner des frais d'hôtel.

N'oublions pas qu'en même temps le législateur faisait singulièrement, et peut-être bien imprudemment, du Tribunal cantonal le juge unique en matière civile, pour toutes affaires un peu importantes, au-dessus de 2000 frs., ou inappréciable en valeur (art. 5 C. P., civil de 1919), mais qu'il l'obligeait en même temps (art. 18) « de siéger en permanence » à Sion.

Or, comment le ferait-il si ces membres habitent dans d'autres coins du pays?

Au fond, ils se fichent donc des justiciables et de la loi!

A vous de mettre le holà, et vaillamment, quoique avocat pratiquant, et ce au besoin, d'entente avec le Département de Justice et Police, qui vous tient de si près, que vous pouvez tout!

Mes distingués sentiments.

Au nom de plusieurs:
Armand de Riedmatten,
Ancien avocat, Dr en droit.

P.-S. — Accessoirement, j'aurais volontiers des nouvelles: 1. de notre « Palais cantonal », approuvé en principe par l'assemblée primaire; 2. d'un nouveau plan d'extension de la Ville, indispensable, — l'ancien datant de plus de 20 ans!

Appareillage électrique

CONCESSION A L'INDUSTRIE PRIVEE OU MONOPOLE?

A diverses reprises, le Conseil municipal a étudié la question délicate de l'abandon de l'appareillage électrique à l'entreprise privée.

Ces études étaient la conséquence naturelle des objections suivantes formulées par le public.

Pour les uns, les bénéfices réalisés par le compte appareillage ne sont pas en corrélation avec les capitaux engagés et le mouvement du magasin;

Pour les autres, les prix d'unité seraient trop élevés et l'entreprise privée avec des employés plus actifs pourrait installer à de meilleures conditions.

Jusqu'à ce jour, le Conseil s'est prononcé pour le maintien du monopole. Les conséquences présentes motivent-elles une modification de cette manière de voir?

Une étude approfondie de la cause a été résumée dans une brochure que la commune de Sion a fait imprimer.

Ce rapport comprend 3 chapitres: Considérations générales; adaptation de ces considérations aux réseaux de Sion; conséquences financières.

En résumé de quoi, le Conseil propose à l'assemblée primaire: de garder le monopole des installations électriques;

de réduire le personnel occupé à ces installations;

de recourir à l'entreprise privée pour des travaux bien déterminés (construction de lignes, appareillage intérieur de nouvelles constructions, etc.) mais ceci pour autant que le personnel réduit des Services Industriels ne pourrait faire ces travaux lui-même.

Les avantages du système préconisé sont incontestables. La commune garde le monopole des installations et ne s'en départit que dans des cas bien déterminés pour lesquels une entente préalable intervient avec l'entreprise privée;

elle limite son personnel, ne cherchant pas à en augmenter le nombre en cas de recrudescence de travail;

elle conserve la faculté de le réduire;

elle garde toutes ses possibilités de contrôle;

Le système réserve la libre concurrence pour les travaux que la Commune peut être appelée à remettre à l'entreprise privée.

Il laisse la possibilité de se rendre compte du crédit à accorder à tel ou tel entrepreneur privé sans que la Commune soit engagée préalablement par une concession.

Il permet, si la concession révèle des avantages imprévus, d'y tendre en diminuant insensiblement le personnel.

Enfin, il sauvegarde les finances de la Commune et celles des administrés.

N. B. Les exemplaires imprimés dess comptes et du budget, des comptes des Services Industriels, et du rapport sur la concession de l'appareillage électrique peuvent être touchés au Poste de police.

Conférence aux hommes

Eglise du Séminaire: vendredi 27 à 8½ h. du soir.

Sujet: « François d'Assise » jusqu'à sa 24e année ou « le Roi de la jeunesse ». Ame ardente, volonté prompte mais droite, sensibilité d'artiste, cœur généreux et débonnaire: c'est dans cette nature neuve et riche que la grâce divine opèra un merveilleux succès.

Après la conférence: Bénédiction du S. S. Sacrement.

Chronique Sportive

FOOTBALL

SION I BAT MARTIGNY I
par 6 buts à 3

Ce match s'est joué dimanche à Sion.

La rencontre des leaders du championnat valaisan avait attiré un nombreux public au Parc des Sports. Les équipes, tout de suite en action, font un jeu rapide et Martigny marque le 1er but à 15 minutes. Sur une belle descente de la ligne d'avants sédunoise, Blanchod égalise par un beau schott. Martigny devient menaçant, et marque coup sur coup 2 buts sur fautes des arrières sédunois. La partie se poursuit alors très égale et Sion marque son 2me but quelques minutes avant le repos. Ci: 3 à 2.

A la reprise Sion modifie sa ligne arrière et domine franchement. Les avants sédunois débordent les lignes adverses et marquent après quelques minutes de jeu le 3me but. Continuant leur effort, les rouges et blancs, malgré la belle résistance qui leur est opposée, marquent un 4me et 5me but.

Les grenats font par intermittence, quelques échappées dont bien peu arrivent au keeper sédunois. Un sixième but viendra encore s'ajouter à l'actif des rouges et blancs et la fin est sifflée.

Le F.-C. Sion, par cette victoire, reprend la tête du championnat valaisan.

Classement

	joué	gagné	nul	perdu	points
Sion I	3	2	—	1	4
Martigny I	3	1	1	1	3
Sierre I	4	1	1	2	3

Videz vos poches, goûtez-en,
Cela suffit pour un repas;
Cela nourrit énormément
Ce cacao, ce chocolat.
(Toblerone, Tobler'do et Tobler-Nimrod sont les meilleurs chocolats pour jeunes et vieux)
70 cts.

Echos

120 millions de francs de passeport

Les quelque 250.000 citoyens des Etats-Unis voyageant cette année en Europe, acquitteront un montant de huit millions de dollars (120,000,000 de francs), pour obtenir et leur passeport national et les divers visas étrangers désirés.

Le gouvernement fédéral de Washington ayant, en effet, fixé à dix dollars, non seulement le coût du passeport américain, mais aussi celui du visa à accorder aux étrangers, la plupart des Etats étrangers, par mesure de réciprocité, n'accordent aux Américains, le visa d'entrée que contre paiement de l'équivalent de dix dollars.

Ceux qui font leur tour d'Europe doivent donc verser bien des fois dix dollars... La dépense en elle-même les irrite moins que les pertes de temps: et ils supplient le Département d'Etat de prendre l'initiative d'une suppression générale de cette tyrannie désuète.

Faits et gestes d'un non-syndiqué

Présidant, il y a quelques jours, aux préliminaires de la création d'une cité ouvrière modèle à Anderlecht-les-Bruxelles, le roi Albert après avoir posé la première pierre du futur «Paradis des prolétaires », considérait le lourd bloc de granit à asseoir sur cette fondation.

— Oh! sire, fit le conducteur des travaux, voilà un poids que deux ouvriers suffiront à peine à soulever.

Il n'était pas achevé, qu'il eut la stupéfaction de voir le cube de granit s'élever du sol et s'aller fixer sur sa destination. C'était la poigne du souverain qui avait accompli ce tour de force.

Et les assistants d'acclamer le royal ouvrier.

— Mais, j'y songe, murmura malicieusement le roi, je viole la loi du repos dominical.

Sa Majesté, dont l'assiduité à ses devoirs viole, en fait, la loi dominicale chaque dimanche et celle des huit heures tous les jours, n'encourra heureusement pas les foudres d'un syndicat. Le roi n'est pas syndiqué....

ÉTRANGER

Les populaires se retirent

M. Mussolini a accepté la démission des membres du cabinet appartenant au parti populaire.

La décision du président du Conseil de congédier définitivement le ministre du travail Cavazzoni et les sous-secrétaires d'Etat membres du parti populaire catholique, est vivement commentée à Montecittorio et dans les milieux politiques de la capitale.

Le ministre Cavazzoni et les sous-secrétaires d'Etat démissionnaires ont quitté les bureaux mardi après-midi. Il semble désormais certain que les trois sous-secrétaires ne seront pas remplacés. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le ministère du travail.

Dans la Ruhr

Un soldat marocain assassiné

L'« Express » annonce qu'à Pall, dans la zone belge, un soldat marocain a été assassiné alors qu'il portait des vivres à une sentinelle belge. Frappé de deux coups de couteau, le blessé eut la force de s'approcher du fonctionnaire et, en lui montrant sa blessure, de lui dire avant d'expirer: « Civil boche ».

Les recherches immédiatement entreprises ont abouti à l'arrestation de trois Allemands. Ceux-ci ont dû assister à la scène; ils ne veulent toutefois donner aucune explication.

Les mineurs du bassin adressent une plainte au général Degoutte

La Fédération des mineurs du bassin de la Ruhr vient d'adresser une plainte au général Degoutte au sujet de la saisie de transports de charbon destiné aux ouvriers mineurs en paiement d'une partie de leurs salaires. En arrivant dans la région, le général Degoutte avait promis qu'aucune mesure ne serait prise pouvant porter préjudice aux mineurs. Or, la saisie du charbon destiné aux mineurs constitue une atteinte grave portée à leurs anciens droits. Si les troupes d'occupation continuent à procéder à ces saisies, le Syndicat des mineurs ne pourra plus prendre la responsabilité de l'attitude de ses adhérents.

Les fonds commencent à manquer

On sait que jusqu'à présent le gouvernement du Reich versait d'avance aux industriels d'importants crédits leur permettant de continuer à travailler et de payer leurs ouvirers. Dorénavant, l'obtention de subventions de ce genre sera soumise à une réglementation très stricte qui vient d'être établie.

L'Allemagne ferait sous peu des propositions

On parle, depuis si longtemps, de la prochaine soumission de l'Allemagne, qu'il n'est pas étonnant que cette assertion paraisse suspecte au premier abord.

Et pourtant, il apparaît, de plus en plus, que le gouvernement allemand veut saisir la perche de salut que lui a tendue le ministre des affaires étrangères britanniques, dans son discours à la Chambre des Lords et qu'il s'apprête enfin à faire des propositions.

Une note officieuse publiée hier annonçait que les dirigeants allemands examinaient actuellement les conséquences de la situation nouvelle créée par ce discours.

On dit aujourd'hui, que les échanges de vues qui ont eu lieu depuis quelque temps entre l'Allemagne et l'Angleterre vont continuer.

Il est question également du voyage à Londres d'une personnalité politique allemande bien connue. Ce n'est, selon toutes prévisions, qu'après le retour de ce personnage que le cabinet de Berlin fera une démarche diplomatique auprès du monde entier.

Enfin, dans un discours prononcé dimanche à Francfort sur le Mein, le docteur Becker, ministre de l'économie nationale, a déclaré que l'Allemagne était prête à accepter des négociations avec les Alliés, à condition d'être admise à discuter « librement ».

Dans les milieux politiques, on déclare que le gouvernement allemand, qui est maintenant en possession du texte complet du discours de lord Curzon, l'a examiné attentivement et serait décidé à faire une démarche positive. On assure avec insistance qu'une décision serait prise demain ou après-demain au plus tard. Quant à la forme à donner à cette démarche trois éventualités sont envisagées.

1. Une réponse faite par le chancelier ou le ministre des affaires étrangères au discours de lord Curzon, en séance plénière du Reichstag.

2. Un communiqué officiel de l'Agence Wolff;

3. Une note collective à toutes les puissances signataires du traité de Versailles.

De toutes façons, discours, communiqué ou note contiendra des propositions très précises. Le gouvernement allemand manifestera, une fois de plus, son intention « sincère » d'exécuter les réparations et de donner des garanties pour la sécurité militaire de la France.

Dans les cercles gouvernementaux, on croit généralement que le gouvernement du Reich adoptera la dernière des méthodes envisagées ci-dessus comme étant susceptible de donner le meilleur résultat.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on ne tardera pas maintenant à être fixé.

Suivant la « Gazette Nationale de Huit Heures du Soir », le chancelier examinerait maintenant avec ses collègues s'il doit faire des propositions vraiment inédites ou simplement basées sur celles qu'il avait préparées pour la Conférence de Paris, en les précisant toutefois davantage.

* * *

Aujourd'hui même, à la Chambre des Communes, M. Baldroin annonce que le gouvernement britannique n'approuve aucune décision prise sans sa participation, en ce qui concerne le règlement des réparations.

Dernières nouvelles

Il grêle près de Zurich

ZURICH, 25. — La grêle est tombée avec violence sur la région de Hoengg à Affoltern, près Zurich, dans l'après-midi de lundi, détruisant presque entièrement les cultures en certains points. A la tombée de la nuit, les grêlons gisaient encore en tas sur la terre.

Le prince de Lippe en Conseil de guerre

DUSSELDORF, 24. — Devant le conseil de guerre de Dusseldorf a comparu le prince Frédéric-Guillaume de Lippe. Une patrouille l'avait arrêtée à Essen, en février, pour port d'armes prohibées, et pour défaut de papiers en règle. Le prince de Lippe, qui avait déjà fait appel du premier jugement le condamnant à huit mois de prison, a vu sa peine ramenée à deux mois et demi de prison et huit cent mille marks d'amende.

Le sabre libérateur

CONSTANTINOPLE, 24. — Avant son départ pour Lausanne, la députation des Turcs de Constantinople a remis à Ismet pacha un sabre avec l'inscription: « Constantinople, qui gémit sous le joug étranger, vous offre ce sabre dont ellea ttend sa libération. » Ismet pacha a répondu: « Je me montrerai digne de ce cadeau ».

Une note française sur les zones

GENEVE, 24. — La réponse du gouvernement français à la dernière note du Conseil fédéral concernant les zones franches est arrivée à Berne. Le gouvernement français se déclare prêt à engager des conversations sans éliminer définitivement Berne, il exprime le désir que les pourparlers préliminaires aient lieu à Paris.

La mort d'une grande-duchesse

KARLSRUHE, 24. — La grande-duchesse Louise de Bade est morte lundi soir au nouveau château de Baden-Baden; elle était âgée de 85 ans.

Le roi de Suède, qui devait partir pour Copenhague à l'occasion des noces d'argent des souverains danois, a renvoyé son voyage en raison de la mort de la grande duchesse de Baden, mère de la reine de Suède. Le roi assistera à Baden-Baden aux funérailles. La reine, actuellement à Capri, s'y rendra également.

Le Bouts „Sédunois“, le meilleur bout bon marché

Kiosque à vendre

Pour renseignements, s'adresser à l'Agence Emile Rossier, à Sion.

CHANGE A VUE
(Cours moyens)
25 Avril

	demande	offre
Paris	36.50	38.—
Berlin	—.0175	—.019
Milan	26.80	27.50
Londres	25.40	25.60
New-York	5.40	5.55
Vienne	—.007	—.008
Bruxelles	31.50	33.—

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » 5

La famille de Burgau

Il s'assit auprès de miss Araminthe, attira à lui un livre et l'ouvrit sans prononcer un mot.

— Harry, laissez là ce grimoire, s'il vous plaît, dit Malcolm et dispensez-moi de vos mines languissantes.

Harry releva les yeux, mais cette sollicitude fraternelle ne le dérida pas.

— J'ai entendu ouvrir la grille. Sir Bear est-il rentré? demanda Jack.

— Non, fit Harry, ce sont des voyageurs.

Et il se replongea dans sa lecture.

— Des voyageurs, grand Dieu! murmura l'impressionnable Araminthe, récapitulant à part elle les éléments du souper.

— Des voyageurs! s'écria Jessy enchantée d'une diversion, et prête à se lever pour gagner une fenêtre, d'où elle pourrait voir et reconnaître les nouveaux venus.

Les incidents de ce genre étaient peu fréquents à Blackhorn et les jeunes gens daignèrent trahir une vague curiosité pour les étrangers qui allaient soulever le poids de l'ennui général.

— Une visite pour sir Bear, annonça un domestique, entr'ouvrant la porte avec parcimonie.

— Eh bien, Basile, fit Malcolm.

— C'est que je ne sais pas où faire entrer, répondit le serviteur d'un air dubitatif.

— Ici, naturellement.

Le vieux sot jugeait-il que les distractions abondaient à Blackhorn?

Basile introduisit presque aussitôt les visiteurs, un vieillard et une femme. On comprenait que Basile eût hésité sur leur rang social et se fût demandé quel lieu de réception il devait leur assigner. Le vieillard qui paraissait malade et affaissé s'enveloppait d'un manteau qui ne laissait guère voir de lui qu'une belle barbe blanche. Sa compagne qui était jeune disparaissait également de la tête aux pieds dans une cape grise d'étoffe grossière; telle qu'en portent les paysannes; son visage, sa personne ne se dessinaient que confusément sous cet engloutissant manteau. On devinait une taille jeune et fière, une robe de laine noire qui n'était pas une robe de paysanne.

La jeune fille hésitait près de la porte, son regard parcourut la pièce d'aspect si peu moderne, mais attirante cependant avec la belle flamme de son âtre qui luttait contre le crépuscule. Elle se blottit dans l'angle d'un meuble primitif et ramena autour d'elle, d'un geste craintis, sa mante, comme si elle s'en faisait instinctivement un abri dans cette demeure inconnue et frissonna de tous ses membres.

— Vous êtes lasse, dit Josiah.

Elle se tourna avec une sorte de confiance du côté où venait de s'élever cette voix qui lui avait paru compatissante.

— Oui, bien lasse, répondit-elle seulement dans un long soupir.

— La traversée a été mauvaise, reprit Josiah du même accent de déférence.

— Oh! fit-elle avec élan, nous avons cru en mourir.

Josiah continua posément:

— Ces bateaux de pêcheurs sont si durs. Si encore vous aviez pu vous reposer une nuit au port de Burn.

Mais, cette fois, elle ne répondit rien. Dans l'ombre de son capuchon, elle avait subitement rougi; sa poitrine se soulevait toute haletante. Elle eut un regard effrayé.

Jusiah jugea qu'il s'était assez immolé aux lois de la politesse, ou bien il savait tout ce qu'il avait voulu apprendre, car il se tut et sa famille imita son mutisme.

La jeune fille resta immobile, les yeux attachés sur l'âtre. L'émotion qu'elle venait de trahir s'apaisa peu à peu, se noya dans l'engourdissement que favorisaient l'obscurité, la chaleur, le bruit monotone du vent et des vagues.

Demi-éveillée, demi assoupie, dans une confusion de réalité et de rêve, elle songeait; son esprit la reconduisait sur une route trop longue qu'elle avait suivie, lui semblait-il, à son corps défendant et, qui, de loin, de si loin, l'avait amenée au château de Blackhorn, à cette place, auprès du foyer flambant des Burgau.

A mesure que ses souvenirs remontaient ce chemin qui était celui de sa vie, elle redevenait une enfant, presque un baby qui venait de perdre sa mère. Mais elle avait beau regarder dans les fantasmagories du feu, interroger les flammes, scruter sa mémoire, elle ne pouvait pas se rappeler sa mère. Elle se rappelait fort bien, par exemple, que, tout enfant, et encore en grand deuil, elle avait traversé la mer pour aller dans un couvent où l'on parlait une langue étrangère; mais cette langue française était devenue la sienne au moins autant que l'anglais. C'est là qu'on lui avait appris qu'elle s'appelait Monique de Lens.

Son père venait la voir. Il était beau, jeune, avec ses cheveux tout blancs; il traitait Monique avec douceur et il l'aimait bien.... mais il aimait autre chose infiniment mieux qu'elle.

Le couvent était un établissement aristocratique qui recevait des jeunes filles de grande maison. Monique ne l'avait pas même remarqué; il lui paraissait tout naturel de vivre dans un tel milieu et avec des compagnes dont elle était l'égale; elle se trouvait chez elle dans les nobles demeures où on l'avait quelquefois accueillie quand la supérieure avait accepté pour sa petite Anglaise l'invitation d'une amie. Mais la supérieure s'était montrée difficile et prudente avec ces acceptations.

Chez les sœurs de Bourges, Monique avait été parfaitement heureuse à sa manière tranquille.

Quand son père, vieilli, mais gardant sur son visage la même expression de douceur et d'indomptable fermeté, était venu chercher Monique, elle avait éprouvé comme un brisement en elle; elle avait dit un adieu muet et poignant à une portion chère de sa vie.

Si Monique avait su pourtant, si elle avait pu prévoir.... Oh! mon Dieu, elle n'était pas faite pour un pareil sort; elle n'était pas faite pour les scènes qu'elle avait traversées depuis un an, pour la vie aventureuse qu'elle avait dû subir. Elle était née pour la sainteté de la famille, pour la dignité de la caste à laquelle elle appartenait par sa mère. Au milieu des conflits où le hasard l'avait jetée, son âme tendre et fière se repliait sur elle-même avec amertume. Elle se sentait ballottée sur une mer dangereuse et ne voyait pas le port, mais elle voyait son père qui, du pas grave et décidé dont il marchait lui-même, entraînait Monique vers un sanglant horizon.

La tête de Monique s'appesantissait, les idées de la jeune fille s'effaraient en un tourbillonnement douloureux dans lequel saillait çà et là quelque objet d'épouvante. Elle revivait, dans le trouble de sa songerie, la tumultueuse crainte des dernières semaines, le péril mortel des derniers jours, les fatigues surhumaines du voyage qui lui avait paru interminable, la traversée sur une mer houleuse.... car ils avaient traversé le canal cette nuit dans un bâteau de pêche.... Qui donc le lui avait fait dire tout à l'heure? qui lui avait arraché avec une dextérité si souple l'aveu qu'elle devait à tout prix garder?

Et puis, brisée encore de ces horribles heures, elle avait dû marcher avec ce vieillard épuisé qui s'affaiblissait, qui semblait prêt à mourir, et qui ne voulait ni s'arrêter ni se rendre, qui, aux supplications de Monique, répondait avec calme.

— Allons.

A la fin, comme il défaillait, elle était entrée dans une sorte de manoir démantelé qui ressemblait à une ferme. Une jeune fille mise à peu près comme une servante et que ses domestiques appelaient lady Hedwige, les avait accuellis d'une façon taciturne, mais sans dureté, avait fait asseoir Monique et son père dans une grande cuisine. Monique conservait une image nette de la salle délabrée, des faïences de couleur sur les dressoirs branlants, du va-et-vient des filles de ferme et des valets de labour. Et pendant que les voyageurs se

La teinture à la maison un vrai plaisir

1. **Brauns' „Wilbrafix"** la boule colorante pour l'usage **à froid**, en papier d'étain — **35 ct.** — pour rafraîchir tous les tissus en soie, mi-soie, coton, lin — 20 nuances alliables.
2. **Brauns' grand paquet „Couleurs d'étoffes"** — prix connu — pour teindre à fond — avec cuisson — tous les tissus — 36 nuances différentes.
3. **La grande nouveauté: Brauns' „Citocol"**, Couleurs d'étoffes — **en tablettes!** — **50 cts.**
   a) **à froid** — tous les tissus en soie, mi-soie, coton, lin, mi-laine;
   b) dans de l'eau chaude — sans cuisson — tous les tissus en laine et mi-laine — 20 nuances alliables.

En vente chez tous les droguistes, pharmaciens et marchands de couleurs

Exigez « Brauns » — la marque la plus ancienne et la mieux introduite!

Refusez les imitations!

Laver **et** teindre **en même temps?** Certainement vous pouvez faire cela avec les produits sus-mentionnés! Mais la ménagère avisée lave **d'abord** et **ensuite** elle teint à fond!

GRAINES potagères fourragères et de fleurs

Belles griffes d'asperges d'ARGENTEUIL
OIGNONS A FLEURS
Lysol, savon noir, jus de tabac, nicotine
Bouillie sulfocalcique
Oignons à replanter et semenceaux de pommes de terre

Maret, Bollin & Cie, Saxon

Dépositaire: LAVANCHY, Teinturerie Baechler, MARTIGNY,

Méfiez vous du thé, du café et de l'alcool qui ruinent le cœur avant l'âge. Employez plutôt dans votre ménage le café de malt Kneipp-Kathreiner, produit très sain, éprouvé depuis 30 ans.

Salon de Coiffeur

Hôtel du Midi - Sion
Alx. TARELLI.

Fabrique valaisanne de clôtures, Martigny

CLOTURES Chabaury, STORES, TREILLAGES en tous genres et dimensions

Prix défiant toute concurrence

Demandez prix-courant à la **Scierie C. Bompart à Martigny** Téléphone 14)

Entreprise générale de charpente
Fabrique de caisses d'emballage

Votre garderobe est-elle en ordre ?

Faites-y une révision; vous y trouverez sûrement des tissus usagés qui

nettoyés et teints

en couleurs les plus modernes

vous épargneront l'achat de nouveaux vêtements. Maison la mieux organisée et outillée de cette branche, et qui vous assure une exécution soignée

Terlinden & Co.

teinturerie et lavage chimique
KUSNACHT (Zch.)

Dépôt à Sion: M. J. WUEST.

Maladies urinaires
VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, **obésité, goître**, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr. Williams, de Londres.

SAGE-FEMME
1re classe diplômée de Genève
Pensionnaires-Consultations
Mme Gauthier
Rue du Mt-Blanc 17, **Genève**
près de la Gare
Téléphone Mont-Blanc 27.88

Sage-femme
Mme Giroud
5. Place du Molard, GENEVE
Pension, consult. tous les jours.
— Prix modérés —
Téléphone: Stand 66-96

Méthode **régulatrice**, discrétion. **Retour** infaillible des **Retards**. Ec. **Société Parisiana**, Genève.

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres
TAMPONS
Marc GESSLER Sion,

20 o/o meilleur marché qu'au magasin!

Vente directe du Fabricant aux Particuliers

MONTRES „MUSETTE"

5 ans de garantie! Haute précision 8 jours à l'essai!

Sûre! Solide

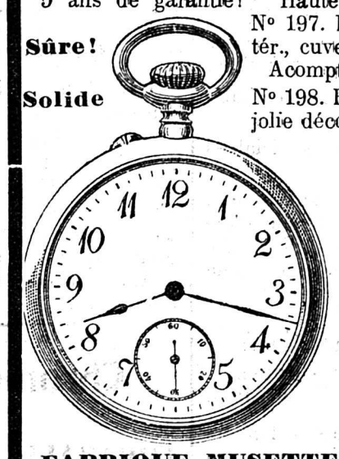

N° 197. Forte montre boîte nickel pur inal tér., cuvette nickel, ancre 8 rubis, **fr. 27.**
Acompte fr. 10.—, par mois fr. 4.—
N° 198. Forte boîte argent 800/000 contrôlé jolie décoration, ancre 11 rubis, **fr. 39.**
Acompte fr. 14.-, par mois fr. 8.

Au comptant 10% d'escompte

Ces montres de construction ROBUSTE sont surtout recommandées aux personnes faisant de gros travaux, ouvriers, agriculteurs, employés des Postes et C. F. F., etc.

Grand choix de montres, réveils, régulateurs, bijouterie. Demandez s. v. p., catal. illustré N° 28, gratis et franco.

FABRIQUE MUSETTE LA CHAUX-DE-FONDS **Guy-Robert & Cie** Maison fondée en 1871

Bon No 28 CADEAU à tout acheteur nous envoyant cette annonce

LE TOURMENT DU PASSE

(Extrait de « Le Tourment du Passé » de André le Breton)

La vieille maison ne change pas plus d'une année à l'autre que son décor champêtre et ses grands horizons.

Grincements de chaque serrure et de chaque gong, craquements des boiseries, sonnerie de la pendule quinquagénaire, je connais tous les bruits qui rythment sa vie, comme on connaît les diverses inflexions d'une voie amie.

Le matin, en particulier, ils se succèdent dans un ordre invariable.

Quatre heures et demie: la petite cloche du couvent lance à toute volée son clair appel.

Cinq heures: pas lourds et traînants dans la cour de la ferme: les bœufs vont boire au bassin.

Six heures: l'Angelus sonne au clocher de l'église.

Six heures et demie: au jardin, le sable craque sous les sabots de Lageon, et presque aussitôt la saccade à deux temps du puits m'indique qu'il tire de l'eau pour ses arrosages.

Sept heures: les contrevents de la cuisine s'ouvrent en gémissant, puis ceux de la salle à manger, du vestibule et du salon. A la même minute, et souvent même un peu avant, le loquet qui ferme la chambre de ma mère fait entendre en se soulevant son petit claquement sec.

Sept heures et quart: le facteur sonne à la porte de la cour, ou plutôt il essaie de sonner. Mais les fils de fer qui aboutissent à la sonnette suspendue près des grenadiers, sont si rouillés et si détendus qu'en général ils ne la font pas tinter; leur tressaillement suffit à nous avertir que quelqu'un demande à entrer.

Bruits bien discrets et qui, loin de rompre l'impression de paix, y contribuent.

Il faut venir ici pour goûter le silence, pour savoir ce que c'est que l'absolu silence. Quand il ne fait pas de vent, la nuit s'écoule dans un calme si parfait que de ma chambre, je puis, en prêtant l'oreille, percevoir le léger tic-tac de la pendule vu est au-dessus de moi, au salon; à peine de temps en temps le stristri d'un grillon, le sourd roulement d'un train dans le fond de la vallée ou quelque part, au loin l'aboiement d'un chien. Durant la journée même je n'entends que des chants d'oiseaux ou de lointaines voix de bergères.

* * *

Tout est vieux dans la vieille maison.

Les croisées ferment mal et les portes ont une fâcheuse tendance à s'ouvrir d'elles-mêmes.

On hésite à laver les vitres parce qu'elles ne tiennent plus très bien.

Le plancher du salon a des feuilles à demi-défoncées, d'autres qui plient et grincent sous le pied.

Les pincettes ne pincent plus.

Dans la salle à manger, au-dessous de la fenêtre, le mur est zébré de balafres blanches qu'y ont faites les pattes de nos chiens: « Léda!.... Paf... Fracasse! veux-tu t'en aller!» Et le chien s'en allait d'un bond comme il était venu, et à chaque fois c'était une nouvelle égratignure au brun clair de la muraille.

Au premier étage, sur une table, trône un chien empaillé, notre premier chien Punch. Et au grenier, dans un petit lit de fer où j'ai dormi, Sidonie dort son sommeil de Walkyrie.

Sidonie est une ancienne poupée, grande comme un enfant de quatre ou cinq ans. C'était jadis un clergeon, vêtu d'un beau surplis calotte rouge. Ayant eu la tête brisée, il fut relégué au fond d'une armoire d'où l'exhuma longtemps plus tard, une nouvelle génération d'enfants. De vieilles mains très adroites lui refirent une tête avec une grosse éponge, en recouvrirent la face antérieure de calicot blanc, et y brodèrent à la soie de différentes couleurs des sourcils, des yeux, des narines et une bouche; le reste de l'éponge figurait une chevelure blonde peu soignée. Du coup, le monstre changea de sexe; il revêtit une robe et un corsage de Suissesse, et reçut le nom de Sidonie. Rien de plus effarant que sa rencontre, lorsqu'on l'apercevait affalé sur un banc ou dans un fauteuil avec sa face pâle... comme un linge.

* * *

Pas une tenture, pas un meuble, pas un objet qui ne me soit familier, que je ne m'attende à voir là.

Voici les médaillons de plâtre et les statuettes modelés par ma mère alors qu'elle était une jeune fille ou aux premières années de son mariage; les grands vases d'argile, en formes d'amphores, qu'elle avait enguirlandés de grappes de raisin et de feuilles de vigne en relief, l'antique dévidoir de bois et d'ivoire; les pétrifications trouvées dans les carrières voisines et rangées sur une étagère; le cadre aux papillons; la petite charrue de bronze sur son socle de marbre; le gros coquillage où tant de petites oreilles aussi roses que lui sont venues et viennent encore écouter « le bruit de la mer...»

— Voici dans la bibliothèque les livres lus aux jours d'enfance ou de première jeunesse et tant de fois relus.

* * *

Rien qui ne soit vieux ici et rien pourtant qui ne dure. Enfant, j'entendais déjà parler de la lézarde qui se voit à l'angle ouest de la façade, et déjà on nous disait: « Le petit pont de la mare n'est pas solide, ne vous y risquez pas; ne vous appuyez pas au mur de la terrasse, il pourrait bien s'effondrer un beau matin .» Phrases que je redis à mon tour à d'autres enfants, car le mur et le petit pont sont toujours là, de même que la lézarde!

* * *

On dirait que ceux même qui habitent aux alentours, participent de sa longévité. On vit vieux au village. Je revois chaque année les anciens du pays, le boulanger, le boucher, l'aubergiste, le sacristain, et ils ne me semblent ni plus blancs ni plus voûtés. Le sacristain continue à détoner aux mêmes endroits du « Kyrie » ou de l'« Agnus Dei ». Lageon, le jardinier, depuis combien de temps est-il là? Et avant lui s'il y a eu Raveaud ou Bachelier, n'est-ce pas le même être sous un autre nom, mais sous la même blouse ardoise à agrafe d'argent? La mère Chapuis ou la mère Badon, que j'ai vues tour à tour venir avec la même cape noire et le même bonnet blanc, la même démarche alourdie par l'âge, la même voix chantonnante et cassée, n'est-ce pas une seule et même bonne vieille? Parfois, lorsqu'un paysan me salue, je me dis: « C'est un tel. » Non, c'est son fils. L'erreur est sans importance.

* * *

Charme des heures qui sont l'exacte répétition d'heures déjà vécues; nos départs pour la chasse, par exemple, le matin de l'ouverture dans un équipement qui ne varie pas, en compagnie de chiens que la vue des fusils rend tous de joie, quand tout repose encore dans la maison, quand il fait encore un peu gris dans le jardin trempé de rosée, et que les premiers rayons de soleil, passant par-dessus le coteau dorent au loin la campagne où l'Angelus tinte à tous les clochers.

Je réalise ici mon rêve: je me recommence. Tout ce que je fais, tout ce que je vois, tout ce que je pense, je l'ai déjà fait, vu et pensé. Je ne sens plus la fuite des jours. Moi d'aujourd'hui se confond avec mon moi d'hier. Dans le décor où rien n'a vieilli, je n'ai pas conscience de vieillir.

Je prends soin, du reste, d'entretenir en moi l'illusion et de me la rendre plus facile, veillant sur les humbles choses qui m'entourent en les faisant durer aussi longtemps que possible. Le premier soin dès mon arrivée est de remettre chaque objet à sa place habituelle. Si un rosier est mort en mon absence, j'en mets plante au même endroit un de la même espèce. Cela va jusqu'à ne pas huiler les serrures des portes ou les gonds des contrevents, pour qu'ils conservent leurs vieilles voix grinçantes, leurs voix diverses que je distingue les unes des autres.

—o—

---

réchauffaient, qu'on leur préparait un réconfortant breuvage dont l'odeur caressait déjà leurs narines affamées, un homme était survenu qui était le maître de céans et qui avait enjoint aux vagabonds de partir.

Ils avaient obéi. Tandis que Monique soutenant son père s'arrêtait sous les ormes de la cour pour s'orienter, et peut-être aussi pour donner un dernier regard à la cuisine chaude et lumineuse, quelqu'un s'était approché d'eux et lady Hedwige sans s'excuser, sans protester contre la brutale sentence qui rejetait au froid les deux voyageurs, avait étendu vers un point du ciel, son bras recouvert d'une manche de grossière étoffe de laine bleue en disant:

— N'allez pas là.

— Qu'y a-t-il? avait demandé Monique regardant au loin dans la direction de la mer une crête indistincte qui semblait placée dans le ciel.

— Il y a Blackhorn, le château des Burgau.

Lady Hedwige était rentrée très vite. Mais Monique et son père, perdus dans la paix morte de la campagne assombrie et solitaire, avaient marché droit sur Blackborn à travers la lacune.

Monique ne se rappelait plus bien comment ils avaient atteint le château, les faits s'effaçaient dans sa torpeur croissante; il ne restait plus pour elle que la forme voilée, menaçante, d'un grand danger à fuir. Dans un remous soudain de sa pensée endormie surnagea tout à coup l'aiguillonnante conviction qu'elle s'était reposée trop longtemps, que le danger pressait, qu'elle devait se remettre en route et qu'il n'était peut-être plus temps, — qu'elle n'avait le droit ni de se reposer, ni de se chauffer ou de dormir, qu'il fallait marcher... qu'il fallait...

Elle se dressa sur ses pieds dans une impulsion de désespoir et demeura debout, palpitante aveuglée par un grand jet de lumière. Devant elle, sous la clarté vive d'une lampe qu'on venait d'allumer, un petit homme tout raide considérait Monique sans rien dire.

Dans le mouvement brusque qu'elle avait fait pour se lever, la cape de la jeune fille avait glissé en arrière, montrant un visage d'ovale pur, un teint éblouissant, une bouche et un menton aux lignes fines et légères, deux yeux d'un bleu magnifique, des cheveux bruns en larges bandeaux ondés parmi lesquels courait, comme un rayon fugitif une nuance de cuivre.

Monique apparaissait ainsi en pleine lumière, dans les plis rejetés de sa cape, son corps se dessinait superbe et svelte en des proportions classiques que n'altérait point l'étoffe rugueuse dont la jeune fille était vêtue.

Le regard de Monique, le regard terrifié de l'être surpris dans le sommeil, se leva sur sir Bear avec une supplication pathétique.

— Ma chère,... c'est mon frère, sir Bear... dit la voix grelottante de miss Araminthe.

Et la vieille demoiselle expliqua nerveusement, comme si elle redoutait le sort réservé à sa communication.

— Le père de cette jeune fille s'est trouvée mal, je l'ai fait coucher dans le pavillon de l'Etranger.... non, non que dis-je? dans la petite chambre du second. Il ne pouvait pas repartir, Bear, je vous l'affirme. Josiah a dû vous le dire quand il est allé dans la cour au-devant de vous. Ils ont une lettre d'introduction d'Horace Herman.

— Je vais vous montrer cette lettre, fit timidement Monique.

— Non, non, après le dîner, nous aurons tout le temps, répliqua sir Bear avec ce qui chez lui, pouvait passer pour de la bonhomie. Et je dois vous dire, Araminthe, que vous auriez pu offrir une meilleure chambre à notre hôte. Compensez cela, je vous prie, en vous occupant d'une bonne installation pour mademoiselle, et mettons-nous à table.

Miss Araminthe guida Monique vers la salle à manger. Elles passèrent devant Josiah qui tenait la porte ouverte, pendant que Jessy murmurait pour le bénéfice de Franck:

— Comme sir Bear devient hospitalier.

Monique s'assit donc à la table des Burgau. C'était une table frugalement servie, quoiqu'elle eût imposante apparence, grâce à ses dimensions et aux lampes de bronze vert, très antiques, qui en éclairaient les deux bouts. Dans la pénombre du reste de l'appartement, le vide de la pièce peu meublée n'était rompu que par deux consoles au bois tout luisant de vieillesse, qui s'enorgueillissaient de quelques pièces d'argenterie.

Le service était fait par un domestique en livrée défraîchie noire et orange. Monique reconnut dans cet homme le concierge qui lui avait sans difficulté ouvert la grille; le personnel du château semblait restreint.

Monique mangea de la bouillie d'avoine au lait, des pommes de terre, du roastbeef froid, le tout assaisonné de pickles variés; elle avait refusé de l'étuvée de poisson; mais comme Josiah lui demandait si elle ne voulait pas avouer son inclination pour un plat irlandais, elle s'en servit aussitôt sans rien dire.

Les trois femmes se retirèrent, laissant les seigneurs de Burgau déguster dans le recueillement une bouteille de Porto d'assez trouble aspect qu'ils agrémentaient, pour plus de délectation, de gousses d'olives et d'amandes salées.

Quand sir Bear et ses fils rentrèrent au parloir, miss Araminthe était en train de dire à Monique en dépliant son ouvrage:

— Votre père dort, il n'a besoin de rien, vous le dérangeriez beaucoup. Et voici mon frère.

Monique n'avait pas repris son siège au coin du feu, elle s'était assise derrière la table, auprès de Jessy, qui se taillait de nouveaux crayons pour recommencer la lutte contre son dessin. Monique jeta un coup d'œil distrait sur le travail de l'autre jeune fille.

— C'est hideux, n'est-ce pas? fit Jessy qui, ayant voulu rendre un effet de feuilles mortes sur la bruyère, n'avait réussi à produire qu'une espèce de galette d'aspect orageux et tourmenté.

Toujours du même air absorbé, et comme si sa volonté n'avait aucune part aux mouvements de ses doigts, Monique donna quelques coups de crayon à l'informe composition de sa voisine.

— Vous dessinez? dit Jessy en la surveillant d'un œil soupçonneux et critique.

Monique tressaillit et sembla surprise et alarmée de ce qu'elle venait de faire. Jessy poursuivit d'un ton de rancune:

— Oh! vous ne savez pas ce que c'est que de dessiner n'importe quoi sur la bruyère de Blackhorn. Il faut en avoir essayé. Miss Annie, ma governess se figurait y entendre quelque chose; et, quoique je n'aie jamais pu la souffrir, je ne voudrais pourtant pas vous montrer les aquarelles monstrueuses qu'elle faites.

A en juger par les notions qu'avait données miss Annie à son élève, il n'y avait qu'à ratifier le jugement rigoureux qu'impliquaient les confidences de Jessy.

— Rien ne peut vous donner une idée des tours que jouent ici les ombres, c'est un mirage qui vous déroute sans cesse; la falaise et la bruyère seraient aussi mouvantes que les vagues qu'on n'aurait pas de résultats plus imprévus. Cette lumière grise, qui paraît toujours si déplorablement pareille, est aussi changeante dans ses effets qu'une robe de serpent: on croit faire une honnête masse de rochers et cela se trouve une trombe; on dessine un arbre et il vous prend des airs de corail ou de polype; le chien du berger ressemble à quelque chose. C'est folie de vouloir dessiner à Blackhorn.

— Alors, fit Monique, pourquoi dessinez-vous?

— Parce que j'aime.

— Miss Annie a-t-elle donc cessé ses leçons? demanda Monique qui s'arrêtait avec peine sur le sujet des préoccupations de Jessy.

— Elle est partie, dit Jessie victorieusement.

Les hommes qui se réinstallaient n'accordaient aucune attention à l'entretien en sourdine des deux jeunes filles; du reste, Jessy parlait trop bas pour qu'on pût l'entendre.

— Sir Bear l'a congédiée pour une question d'arithmétique à laquelle elle n'a pas su répondre, le jour où nous sommes allés pour la dernière fois entendre prêcher le ministre méthodiste. Alors elle est partie.

(A suivre)